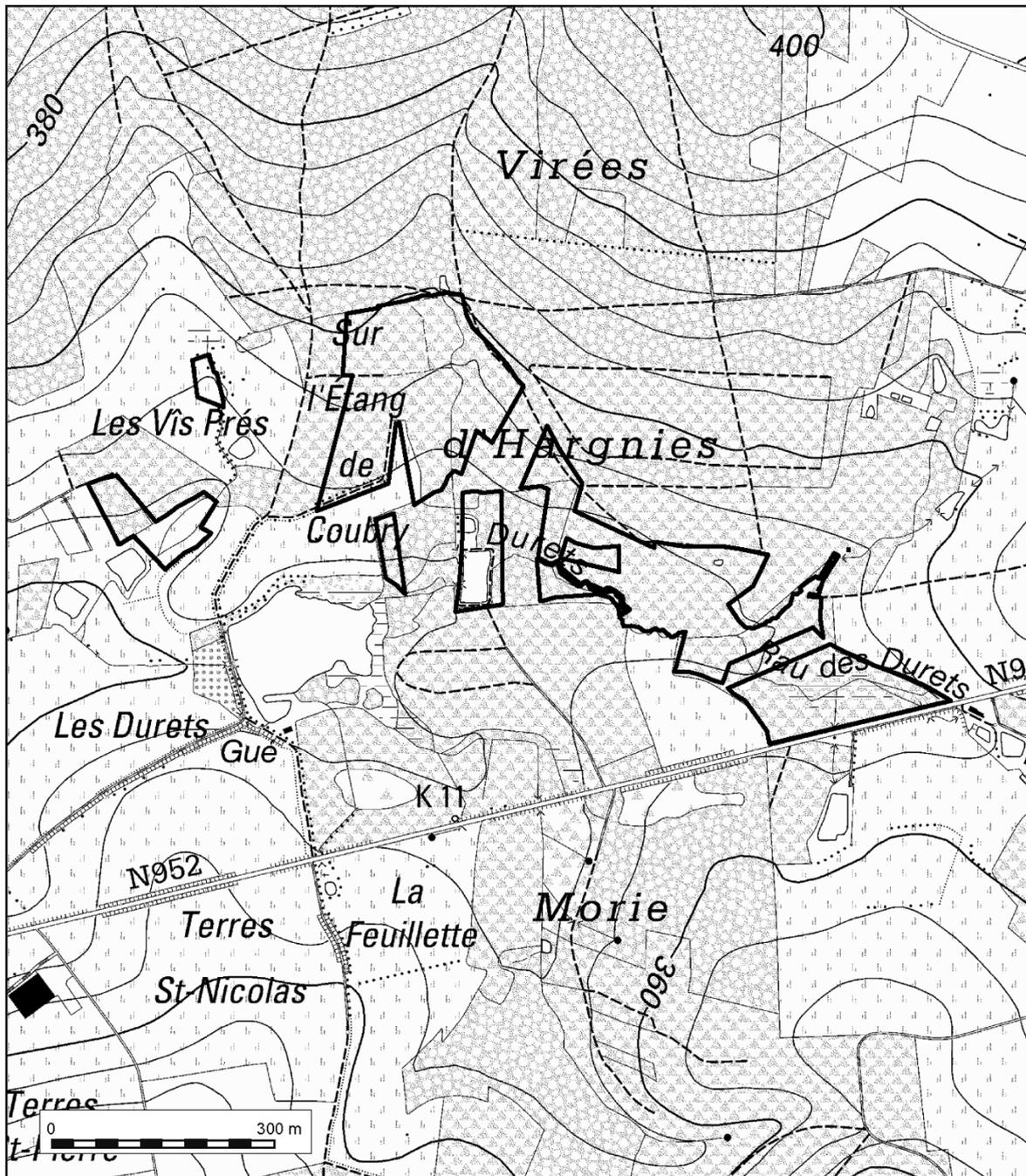


Réserve Naturelle Agréée " Vis Prés " à Gedinne



Vu pour être annexé à l'Arrêté du Gouvernement wallon du

Le Ministre-Président

RUDY DEMOTTE

Le Ministre

CARLO DI ANTONIO



Service public
de Wallonie



Carte IGN
63/3N - 63/4N

© Institut géographique national - IGN

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 janvier 2013.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,
C. DI ANTONIO